

du Boulonnais (mon assise P¹ remplie des mêmes fossiles). Ces sables roux sont surmontés par le Wealdien. L'absence des couches plus élevées du Portlandien supérieur doit provenir d'une émerision. Le Portlandien supérieur qui manque absolument à Auxerre, comme le Portlandien moyen, et dans lequel, à Boulogne, j'ai distingué plusieurs assises, n'a probablement déposé à Gournay que ses sédiments inférieurs, par suite d'un recul vers le nord, et le Wealdien est venu les recouvrir en stratification transgressive.

Les plaquettes grisâtres recueillies en revenant de Gerberoy, et dans lesquelles pullulent *Corbula autissiodorensis*, Cott., *Corbicella Pellati*, de Lor., *Anisocardia*, *Dentalium*, etc., représentent parfaitement un niveau plus élevé du Portlandien supérieur du Boulonnais (P²).

Enfin il y a identité complète entre les sables ferrugineux avec les fers géodiques de Buicourt et ceux d'Écaux et Rupembert (Boulonnais), qui avaient été rapportés au Wealdien, dans lesquels j'ai recueilli des Cyrènes (*Cyrena ferruginea*, de Loriol) et des Trigonies (*Trigonia Edmundi*, Mun.), et qui constituent à Boulogne le facies littoral du Portlandien supérieur le plus élevé.

Séance du 14 septembre 1878.

PRÉSIDENCE DE M. RENEVIER.

M. Ch. Vélain, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance; la rédaction en est adoptée.

M. le Président annonce ensuite une présentation.

M. **Stéphanesco**, professeur de géologie à Bucharest, place sous les yeux de la Société une mâchoire inférieure de Chameau qu'il a trouvée sur le bord de l'Olto, près de Slatina en Roumanie, dans une couche de sables et de graviers, avec des ossements de Rhinocéros et d'Éléphant :

D'un examen comparatif fait, avec M. Gaudry, dans les galeries du Muséum il résulte que cette mâchoire a dû appartenir à un individu adulte très-voisin de ceux qui vivent actuellement en Arabie et dans la Bactriane, quoique de taille plus petite.

M. **de Mercey** présente le compte-rendu de l'excursion de Maignelay.

Fig. 1 — Coupe de Maignelay à Mortemer par Coivrel.

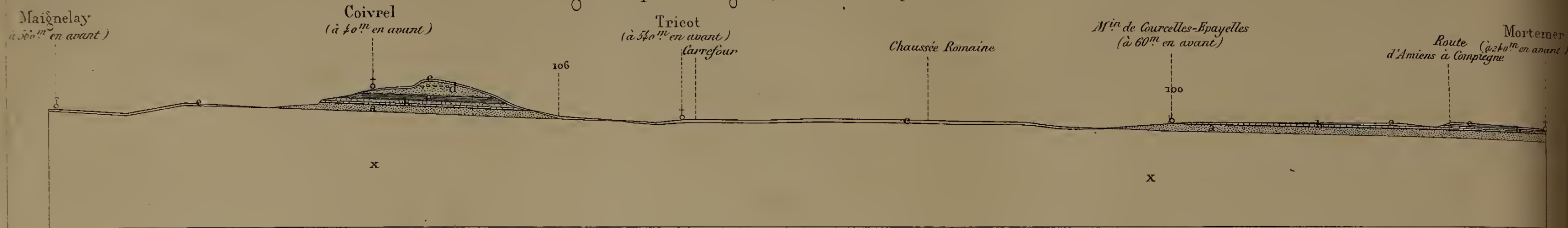


Fig. 2 — Talus du chⁱⁿ de Coivrel a Crèveœur.

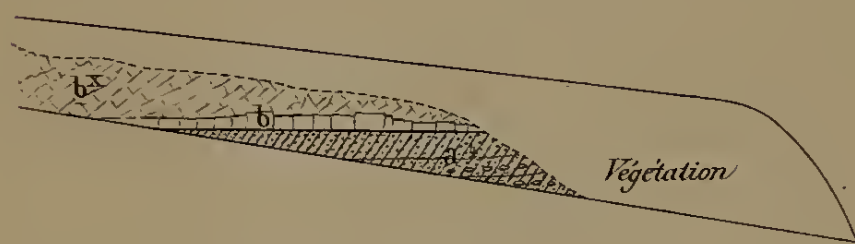


Fig. 3 — Sablière au nord de Coivrel entre les ch^{ins} de Crèveœur et de Tricot.

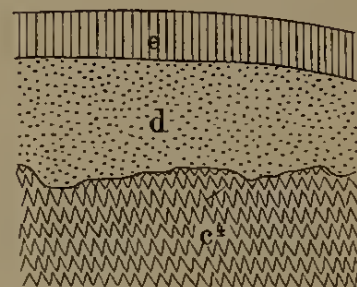
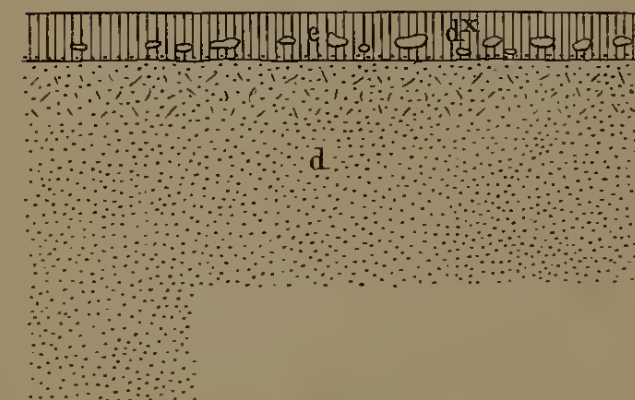


Fig. 4 — Sablière sur le côté Nord du Chⁱⁿ de Coivrel à Tricot.



Echelle de la Fig. 1.

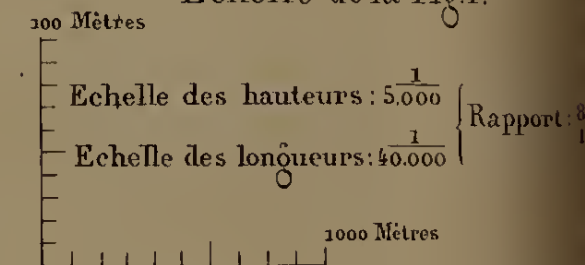


Fig. 6 — Sablière au sud-est du Mⁱⁿ de Courcelles-Epayelles.

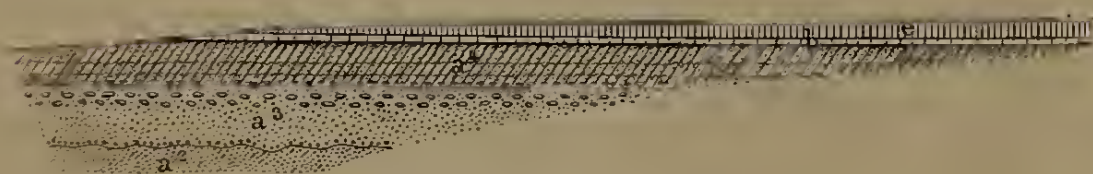


Fig. 5 — Cendrière au nord-ouest du signal et Mⁱⁿ (détruit) de Coivrel.

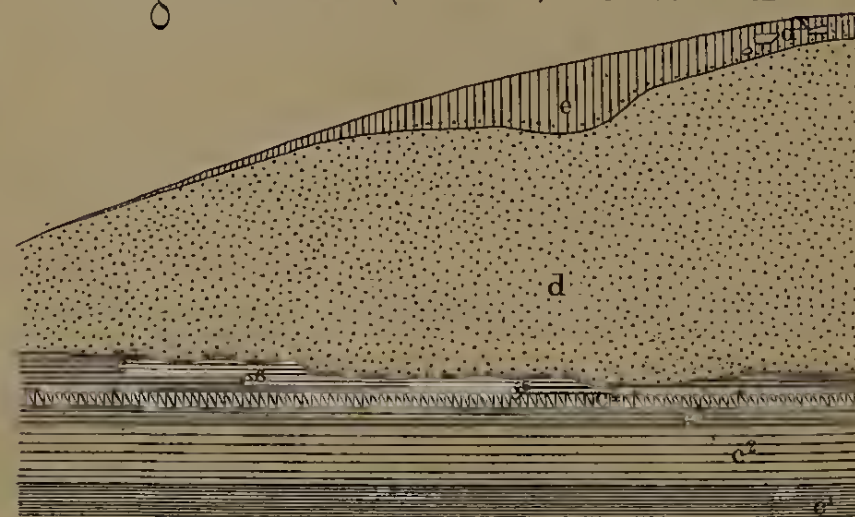
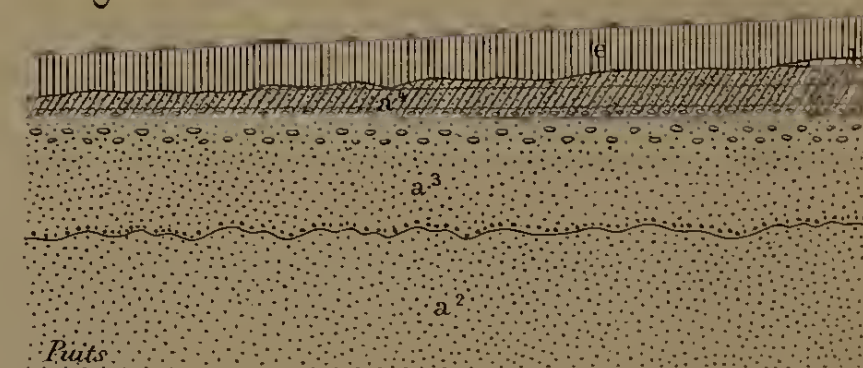
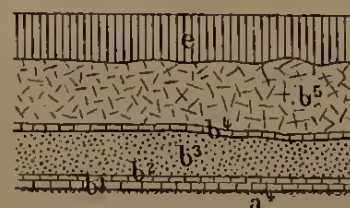


Fig. 8 — Sablière du bois au sud de Rollot.

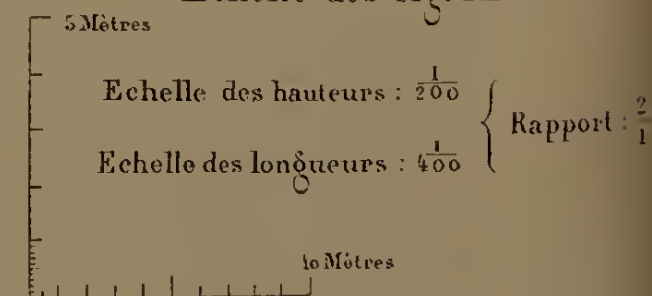


- e — Dépôts superficiels
- d — Sables et grès de Sinceny
- c — Liénites
- b — Calcaire de Mortemer et argiles
- a — Sables de Bracheux
- x — Craie

Fig. 7 — Carrière du Grand Bois de Mortemer.



Echelle des Fig. 2-8.



Course du samedi 7 septembre à Maignelay.

Pl. XIV, fig. 1-8.

En descendant de wagon à la station de Maignelay à 9 h. 50, vers 115^m d'altitude, la Société est immédiatement montée dans des voitures qui l'attendaient, et elle a pris la route de Tricot, en commençant par traverser, sur une longueur de 1 kilomètre environ, le bourg de Maignelay, bâti sur un plateau limoneux.

Après avoir laissé, à droite de la route et à un peu plus de 1 kilomètre de Maignelay, un moulin, la Société a pu apercevoir, à la base des talus, la Craie affleurant vers 112^m d'altitude au commencement d'une descente.

En arrivant à la fin de cette descente, à 2 kilomètres de Maignelay et à l'altitude de 108 mètres, à la croisée du chemin de Crèveœur à Coivrel, la Société a mis pied à terre et a pris à droite le chemin qui monte par une rampe assez douce vers Coivrel.

Après avoir laissé à gauche le chemin de Godenvillers, à 117^m d'altitude et, à 30 mètres plus loin, à droite et à 119^m, un chemin de traverse qui contourne à l'ouest la butte de Coivrel, la Société s'est presque aussitôt arrêtée à la hauteur d'un banc de calcaire affleurant, à 121^m d'altitude, sur une longueur de quelques mètres des deux côtés du chemin, à gauche au-dessus d'une mare, et à droite dans une partie du talus non envahie par la végétation (fig. 2).

Ce calcaire *b*, épais seulement de 0^m25, très-dur, subgréseux, de couleur gris-clair, fétide au choc, correspond aux bancs supérieurs du calcaire d'eau douce exploité dans les carrières de Mortemer.

La position que ce calcaire (décrit en d'autres points par Graves comme superficiel et postérieur aux lignites) occupe sur le flanc de la butte de Coivrel et sous une grande épaisseur d'autres dépôts a attiré l'attention de la Société. Elle a pu aussi constater que ce calcaire repose sur la dernière couche des Sables de Bracheux (*a*⁴) formée par un sable marneux verdâtre avec rognons marneux blancs et lits d'Huitres (*Ostrea heteroclitia* et *O. Bellovacina*) disposés en alternats et apparente sur une hauteur d'environ 1^m00.

La Société a pu ensuite, en continuant à monter, voir que le calcaire est recouvert par des argiles grises, vertes et jaunes *b*^{*}, puis sableuses et orangées *b*^{**} (1) sur lesquelles sont bâties, vers l'altitude de 126^m, les premières maisons de Coivrel.

(1) Voir la note (1) ci-dessous.

Arrivée dans Coivrel, vers l'altitude de 131^m, à la croisée d'une ruelle à gauche et de la rue de Montigny à droite, la Société a pris le dernier chemin. Elle a laissé à gauche, à la sortie du village, le chemin du Bois de Montigny, et elle est descendue jusqu'à la patte-d'oie formée par la rencontre des chemins de Maignelay et de Montigny et du chemin qui contourne à l'ouest et au sud la butte de Coivrel.

En ce point, vers 120^m d'altitude, le Calcaire de Mortemer, épais de 0^m33, affleure à environ 0^m60 de hauteur dans les talus du chemin descendant de Coivrel.

Un membre, M. Carez, a recueilli un moule interne de Paludine dans ce calcaire très-dur.

La Société a pu constater, comme précédemment, que le calcaire *b* repose là encore sur le sable marneux verdâtre à Huîtres *a*⁴, et qu'il est recouvert par des argiles jaunâtres *b*^{*} (1) qui retiennent un niveau d'eau recueilli à quelques mètres plus haut par des captages établis dans des pâtures occupant les deux côtés du chemin jusque vers le village de Coivrel où la Société est retournée.

Revenue à la croisée de Crèvecœur, la Société a continué directement, en prenant la ruelle qui fait suite à la rue de Montigny, et, après être descendue dans un fond et avoir laissé un peu à gauche, à quelques mètres en contre-bas, une source sourdant au nord d'un pigeonnier abandonné de forme hexagonale, elle est entrée, en tournant vers la droite, dans une exploitation dont le pied se trouve à 126^m d'altitude et où elle a pu relever la coupe suivante (fig. 3) :

<i>e.</i> Limon sableux.....	0 ^m 80
<i>d.</i> Sable jaunâtre, clair, un peu glauconieux.....	2.20
<i>c</i> ⁴ . Falun coquillier à Cérithes, Cyrènes et Huîtres.....	2.00

Cet épais falun coquillier *c*⁴, dans lequel les coquilles sont brisées et plus abondantes que le sable argileux, un peu brun, qui les lie, est connu dans le pays sous le nom d'*écaillette*. Il a été présenté à la Société par M. de Mercey comme pouvant appartenir aux sables coquilliers supérieurs aux lignites ou sables de Sinceny; mais, avec la remarque que le *Pectunculus terebratularis*, espèce qui caractérise ha-

(1) M. de Mercey a présenté ces argiles comme appartenant à l'*Argile plastique*, dépôt qu'il a été, depuis, conduit à associer au Calcaire de Mortemer.

Depuis la course de la Société, en commençant à suivre le chemin qui contourne vers le sud la butte de Coivrel, M. de Mercey a relevé, au-dessus du Calcaire de Mortemer qui incline fortement vers Vaumont, 4^m00 d'argile jaune *b*^{*} plus calcaire à la base et 1^m00 d'argile orangée *b*^{**}.

bituellement par son abondance les sables de Sinceny, paraissait faire complètement défaut (1).

En quittant cette exploitation, la Société, après être revenue à la rue de Crèvecœur et avoir contourné, vers 133^m d'altitude, l'église de Coivrel, a pris le chemin de Tricot.

Après la sortie du village de Coivrel, bâti sur les Sables clairs un peu glauconieux supérieurs à l'écailllette qui correspond en réalité au falun des Lignites (2) et immédiatement avant un chemin qui se dirige au sud pour rejoindre le chemin de Montgerain, la Société a visité, à droite et à gauche (fig. 4) du chemin, des sablières ouvertes dans ces sables clairs qui s'étendent uniformément sur tous les sommets de la butte de Coivrel.

L'entrée de ces sablières se trouve vers 130^m00 d'altitude. Le sable jaunâtre clair un peu glauconieux *d* est exploité depuis environ 2^m00 en contre-bas du chemin jusqu'à 4^m00 au-dessus. Il est plus argileux et bariolé vers le haut. De nombreux galets ainsi que des blocs de grès avec moules de coquilles provenant de la destruction des couches les plus élevées de cette assise se présentent immédiatement au-dessus du sable et à la base du limon sableux superficiel, épais de 0^m80.

Après avoir laissé ensuite à gauche un chemin de traverse qui conduit à la route de Maignelay à Tricot et traversé un autre plateau sableux vers l'altitude de 133^m, la Société a aperçu à gauche, en commençant à descendre, des bâtiments abandonnés et de grandes excavations plantées sur l'emplacement d'une ancienne cendrière, puis, de chaque côté du chemin, des pâtures qui témoignent de la nature argileuse du sol.

Avant d'atteindre la croisée d'un chemin de traverse vers le pied de

(1) Depuis la course de la Société, M. de Mercey a observé ce falun dans une exploitation ouverte au sud de la précédente et où il est entamé sur une épaisseur de 3^m00.

Encore plus au sud, immédiatement avant d'atteindre le chemin de Tricot, un sondage effectué dans une cave a permis à M. de Mercey de constater que l'écailllette, épaisse de 3^m55 et toujours très-discordante à sa surface supérieure avec les sables clairs (sables de Sinceny) qui la recouvrent sur une épaisseur de 3^m00, repose, dans la situation relative où se présente habituellement le falun coquillier des Lignites (V. notice explic. de la feuille 21 de la Carte géol. dét.), sur des marnes avec alternats ligniteux épais de 0^m70 et qui reposent elles-mêmes sur de l'argile plastique bleue que l'on a traversée sur 2^m60 d'épaisseur jusqu'à la rencontre d'un sable verdâtre.

Dans un puits situé à 8 mètres au sud du sondage précédent, l'écailllette paraissait au sommet sous le sable et, au fond du puits, la sonde a rencontré le calcaire de Mortemer à environ 2^m00 au-dessous de la base de l'écailllette, à un niveau correspondant, vers 122^m d'altitude, au milieu de l'argile plastique traversée dans la cave.

(2) V. la note (1) ci-dessus.

la butte, la Société a visité deux sablières ouverts sur le côté droit du chemin et dont la première présente, à sa partie supérieure, vers 114^m d'altitude, le contact du Calcaire de Mortemer *b* (1) représenté seulement par quelques plaquettes avec le sable marneux avec rognons et à huitres *a*⁴. Le reste de la masse des sables est exploité jusqu'à 8^m00 plus bas au fond de la dernière sablière, et à 2^m00 en contre-bas de la croisée des chemins, à 108^m d'altitude ou à 2^m00 au-dessus du point coté 106^m à quelques centaines de mètres plus à l'est.

La Société est ensuite revenue sur ses pas jusqu'au chemin de traverse qui, vers l'altitude de 132^m, s'embranché sur le côté nord du chemin de Tricot à Coivrel, pour conduire à la route de Maignelay à Tricot en côtoyant le flanc droit d'un petit vallon. Après avoir suivi ce chemin sur une longueur de 150 mètres environ, la Société a obliqué vers la droite par un sentier qui l'a conduite jusqu'auprès du bord oriental du plateau, sur l'emplacement d'anciennes extractions de grès.

Ces grès *d*^{*} se présentent, vers l'altitude de 133^m, en assez gros blocs épars à la partie supérieure des sables jaunâtres clairs un peu glauconieux, qui forment bien distinctement le recouvrement des Lignites *c* exploités autrefois immédiatement au-dessous, vers l'est, dans des cendrières faisant suite, dans la direction du nord, à celle que la Société avait aperçue précédemment près du chemin de Tricot à Coivrel. La Société a pu constater que ces grès sont coquilliers, mais qu'ils n'offrent que des moules peu déterminables. M. de Mercey les a assimilés aux couches coquillères des sables supérieurs aux Lignites des bords de l'Oise (Sables de Sinceny).

En prenant alors le sentier qui côtoie le bord est du plateau et en le suivant vers le nord, la Société est arrivée, à environ 131^m d'altitude et au nord de l'emplacement d'un moulin et signal de triangulation qui n'existent plus, à la jonction de ce sentier avec le chemin qui relie à la route le chemin de Coivrel à Tricot.

La Société, après avoir alors suivi sur une longueur d'environ 40 mètres la partie du chemin qui conduit au chemin de Tricot, est

(1) Depuis la course de la Société, M. de Mercey, en suivant le chemin qui se dirige vers le nord, a observé sur le bord ouest de ce chemin et à 50 mètres de la croisée, vers 112^m d'altitude, le contact du calcaire de Mortemer *b* et des sables marneux *a*⁴.

Plus loin, avant le coude à gauche et à 150 mètres à l'ouest du chemin, M. de Mercey a vu le calcaire de Mortemer *b* affleurer, à 114^m d'altitude, au fond d'une ancienne exploitation d'argile plastique jaune et grise *b*^{*} que recouvre de l'argile sableuse orangée *b*^{**}. Cette exploitation se trouve située à 150 mètres seulement au nord-est de l'ancienne cendrière aperçue par la Société en descendant et qui était ouverte sur le flanc du coteau à un niveau immédiatement supérieur à celui de l'affleurement exploité d'argile plastique.

entrée, à 132^m d'altitude, sur le côté ouest du chemin, dans une cendrière qui était encore exploitée en 1877.

Cette cendrière, ouverte sur le flanc d'un petit vallon, présente la succession suivante de dépôts depuis le plateau jusqu'à environ 9^m00 au-dessous de son niveau (fig. 5).

	e. Limon sableux, avec galets et blocs de grès coquilliers <i>d'</i> remaniés à la base, formant un dépôt superficiel d'épaisseur variable et au <i>maximum</i> de.....	0 ^m 80	
Sables de Sinceny.	} d. Sables jaunâtres clairs ou assez blancs.....	6.00	
	Ravinement prononcé par suite duquel les couches <i>c</i> ⁷ , <i>c</i> ⁶ et <i>c</i> ⁵ sont plus ou moins entamées.		
Lignites.	<i>c</i> ⁷ Argile sableuse gris vert.....	0 ^m 30	} 2 ^m 09
	<i>c</i> ⁶ — sableuse gris-bleu.....	0.20	
	<i>c</i> ⁵ — sableuse à Cérithes et Cyrènes.....	0.10	
	<i>c</i> ⁴ Falun coquillier brun à Huitres, etc.....	0.30	
	<i>c</i> ³ Marne violette.....	0.30	
	<i>c</i> ² Marnes fissiles grises et jaunes avec veines de lignite.....	1.10	
	<i>c</i> ¹ Lignite avec filets d'argile jaune.....	0.60	

En sortant de cette cendrière, l'attention de la Société a été appelée par M. de Mercey sur les deux points pouvant paraître bien vérifiés par l'exploration qui venait d'être effectuée, c'est-à-dire :

1^o Sur la position du *Calcaire de Mortemer* sur les flancs nord, ouest et est de la butte de Coivrel, immédiatement au-dessus de la dernière couche des Sables de Bracheux, et bien certainement au-dessous des Lignites, dont ils sont séparés par des argiles plus ou moins plastiques retenant un niveau d'eau.

2^o Sur l'existence au-dessus des Lignites d'un épais massif de sables de couleur jaunâtre claire avec galets et grès coquilliers (1) à la partie supérieure, sables qui forment une assise bien distincte reconnue pour la première fois à Sinceny.

La Société a, ensuite, repris le chemin qui conduit à la route de Tricot à Maignelay. Elle a aperçu à droite et à gauche d'anciennes cendrières plantées, et, après avoir traversé un plateau inférieur au

(1) De riches gisements de ces couches coquillières devaient être visités aux environs de Boulogne-la-Grasse dans l'après-midi; mais les moyens de transport dont disposait la Société ne lui ont pas permis de circuler avec assez de rapidité pour remplir cette partie du programme.

On signalera ici, comme le plus riche de ces gisements, celui du moulin de Boulogne, vers l'intersection des chemins d'Onvillers et d'Hainvillers à Conchy.

précédent, vers 118 mètres d'altitude, et coupé les Sables de Bracheux, elle est arrivée, à une faible hauteur au-dessus de leur base, sur la route de Tricot à Maignelay, à 109^m d'altitude et à 3 kilomètres de Maignelay.

En se dirigeant vers Maignelay, et après avoir dépassé le point coté 108^m, la Société a aperçu à gauche, immédiatement après la croisée du chemin de Godenvillers à Coivrel, à 107^m d'altitude, un puits à marnier dans lequel la Craie à *H. pilula* a été rencontrée à 2^m00 de profondeur ou à 105^m d'altitude sous le limon et le Tertiaire remanié.

La Société est arrivée à Maignelay vers 12 h. 15. Elle a déjeuné à l'hôtel de l'Aigle et est repartie vers 2 heures dans la direction de Tricot (1).

Après avoir dépassé le chemin de la cendrière par lequel elle était descendue le matin sur la route et être arrivée à 200 mètres plus loin, immédiatement avant un coude à droite, au haut d'une montée à laquelle succède, à 112^m d'altitude, une descente vers Tricot, la Société a laissé à gauche et en contre-bas de la route une ancienne sablière ouverte dans le sable glauconieux (*Glaucanie type*) jusqu'au voisinage de la craie ; elle a bientôt aperçu à droite, à 200 mètres plus loin, une autre sablière ouverte à 108^m d'altitude, et est ensuite arrivée à Tricot vers 100^m d'altitude.

De Tricot la Société s'est rendue directement à Courcelles-Épayelles où, à 92 mètres d'altitude, elle a pris le chemin de traverse de Belloy. Après avoir suivi ce chemin jusque vers 96 mètres d'altitude, elle a pris à gauche le chemin de traverse de Mortemer et, presque aussitôt, à droite, le chemin de traverse de Cuvilly qu'elle a suivi, en s'élevant sur un coteau sableux, jusqu'à environ 100 mètres au-delà du moulin de Courcelles-Épayelles coté 100^m.

Arrivée alors à 99^m d'altitude, à l'entrée d'une sablière exploitée à droite du chemin et en contre-bas de 3^m00 environ, la Société a pu, en y entrant, relever la coupe suivante (fig. 6) :

Sable de Bracheux.	}	e. Limon brun avec quelques fragments de calcaire.....	0 ^m 30.
		b. Calcaire de Mortemer en plaquettes.....	0.15
		a ⁴ . Sable verdâtre marneux avec rognons marneux et lits d'Huitres (<i>Ostrea heteroclita</i> et <i>O. Bellovacina</i>) dont l'un au contact du calcaire.....	0.75
		a ³ . Sable gris-blanc ou vert, coquillier, avec rognons gré- seux à Anomies à la partie supérieure et quelques galets à la base.....	1.10
		Ravinement.	
		a ² . Sable gris-jaune coquillier.....	0.40

(1) MM. Damour et Delesse sont retournés à Paris par le train partant de Maignelay à 1 h. 51.

Plusieurs membres ont fait une abondante récolte de fossiles (malheureusement très-fragiles) dans ce gisement de Sables de Bracheux.

Il a été facile de constater que le banc de Calcaire de Mortemer, dont on observait l'affleurement, devait s'étendre à la surface du plateau où l'on se trouvait, et qui, vers l'est, se relie à celui où sont ouvertes les grandes exploitations de Mortemer qui allaient être visitées (V. fig. 1).

La Société a pu aussi, de ce point, se rendre bien compte de la position que le Calcaire de Mortemer occupe vers le premier tiers de la hauteur de la butte de Coivrel dont elle apercevait à l'horizon, vers l'ouest, le flanc oriental qu'elle avait exploré le matin (V. fig. 1).

Le temps manquant pour faire directement à pied, par la traverse, le trajet jusqu'à Mortemer, la Société, remontée en voiture, rétrograda jusqu'à Courcelles-Épayelles, d'où elle suivit la chaussée romaine jusqu'à la patte-d'oie, à l'extrémité sud-est de Rollot, vers 108 mètres d'altitude, et, à partir de là, la route d'Amiens à Compiègne jusqu'à la croisée du chemin de traverse de Courcelles à Mortemer, vers 95 mètres d'altitude.

Prenant alors à gauche et entrant presque aussitôt dans le village de Mortemer, la Société en suivit la rue principale pendant environ 400 mètres jusqu'à un sentier à droite, à 94 mètres d'altitude, qui la conduisit à environ 250 mètres plus au sud dans la principale exploitation de Calcaire de Mortemer, ouverte dans le Grand Bois vers sa lisière nord, à 96 mètres d'altitude, et où elle a pu relever la coupe suivante (V. fig. 7) :

<i>e</i> Limon argileux.....	0 ^m 80	} 2 ^m 33
<i>b</i> ⁵ Argile grise et jaune avec concrétions marneuses, très-calcaire à la base.....	1.25	
<i>b</i> ⁴ Calcaire en banc, un peu cellulaire, gris-jaunâtre (banc vert).....	0.15	
<i>b</i> ³ Sable blanc ou vert clair et sable jaune et vert agglutiné à la base.....	0.67	
<i>b</i> ² Calcaire grisâtre divisé en deux lits (liais).....	0.10	
<i>b</i> ¹ Calcaire grisâtre rubané de veines noirâtres en banc épais (banc de dessous).....	0.16	
<i>a</i> ⁴ Marne sableuse verdâtre avec lit d'Huitres adhérentes au calcaire		

L'exploitation s'arrête sur la marne sableuse verdâtre avec lit d'Huitres adhérentes au calcaire. D'après les ouvriers, la Craie se rencontrerait à environ 12^m00 au-dessous de la base du calcaire.

Les membres de la Société ont pu constater dans cette carrière que le Calcaire de Mortemer présente les caractères d'un calcaire d'eau douce et qu'il contient des empreintes végétales (tiges et graines de

Chara) ; mais ils n'ont pu compléter son étude en se rendant dans d'autres exploitations ouvertes plus au sud et surtout sur le côté ouest de la route d'Amiens à Compiègne, où les divers bancs calcaires se présentent à leur maximum de développement.

Avant de retourner vers Maignelay, M. de Mercey a fait remarquer à la Société que la ligne de contact du Calcaire de Mortemer et des Sables de Bracheux, qui se présente dans l'exploitation du Grand Bois de Mortemer, vers l'altitude de 93^m, se trouve à 99^m dans l'exploitation voisine du moulin coté 100^m à Courcelles-Épayelles, à 114^m dans l'exploitation du chemin de Tricot à Coivrel, sur le flanc oriental de la butte de Coivrel, et à 121^m à la patte-d'oie des chemins de Montigny, Maignelay, etc., sur le flanc occidental de cette butte ; et que, quoique le relèvement de l'est à l'ouest paraisse plus accentué dans la butte de Coivrel que sur le plateau de Mortemer, il n'est pas possible d'établir entre les deux quelle est l'allure du bombement crayeux aligné de Méry à Margny près Compiègne (V. fig. 1).

En suivant de nouveau la route de Rollot, la Société a pu voir que le niveau du plateau de Mortemer correspondait à celui de la partie de la montée de Rollot, voisine de la limite des départements de l'Oise et de la Somme, et au-dessus de laquelle ont été ouvertes autrefois des exploitations de Lignites au voisinage de la patte-d'oie à l'extrémité sud-est de Rollot.

Après avoir repris à cette patte-d'oie, vers 103^m d'altitude, la chaussée romaine conduisant à Courcelles-Épayelles, la Société s'est arrêtée quelques instants pour visiter des sablières ouvertes dans un petit bois au sud de Rollot, sur le bord est du chemin qui s'embranché à droite un peu au-dessous du point coté 110^m sur la carte de l'état-major, mais sans doute par erreur, au lieu de 101^m (1).

Le Calcaire de Mortemer, à l'état de plaquettes, paraît d'abord sous le limon superficiel, vers 100^m d'altitude, à la partie supérieure d'un massif sableux que la Société a coupé en descendant ce chemin sur une longueur d'environ 160 mètres, et en relevant dans trois sablières contiguës, et notamment, dans la dernière, la coupe suivante (fig. 8) :

e. Limon sableux.....	0 ^m 80
b. Calcaire de Mortemer.....	0.10
a ⁴ . Sable verdâtre marneux avec rognons marneux et lits d'Huitres (<i>Ostrea heteroclita</i> et <i>O. Bellovacina</i>).....	0.90

(1) M. de Mercey a été conduit par des observations barométriques à faire cette rectification.

- a³. Sable vert clair, coquillier, avec rognons gréseux à Anomies à la partie supérieure..... 2^m00
Ravinement.
- a² Sable blanchâtre ou vert-jaune clair avec veines jaunes et lit coquillier à la base..... 2.50

Au-dessous de la dernière couche de sable exploitée un puits ouvert vers l'extrémité des sablières, et maçonné jusqu'à la rencontre de la Craie, a traversé sur environ 6 mètres d'épaisseur le reste du massif sableux qui doit être formé par la Glauconie sans fossiles *a*¹.

La puissance du massif des Sables de Bracheux, qui se présente en son entier dans ces sablières, entre le Calcaire de Mortemer et la Craie, paraît être d'environ 11 mètres.

En sortant de ces sablières, la Société est retournée directement à Maignelay, où elle est arrivée à 6 heures. Elle a dîné à l'hôtel de l'Aigle et elle est repartie à 7 h. 05 pour Paris, où elle est arrivée à 9 h. 55.

M. **Carez** annonce qu'il a trouvé quelques fossiles dans le calcaire de Mortemer pendant l'excursion de la Société. Ce sont : 1° à la butte de Coivrel, une Paludine ; 2° à Mortemer même, des Bithinies, des Planorbes et une autre espèce mal conservée qui paraît être une Limnée.

Au premier coup d'œil, la Paludine, la Bithinie et le Planorbe se sont montrés très-différents des *Paludina aspersa*, *Bithinia Nysti* et *Planorbis Roissyi* du calcaire de Rilly ; quant à la Limnée, elle était trop mal conservée pour pouvoir la déterminer, mais on sait que ce genre n'est pas représenté à Rilly. Aussi, sans pouvoir préciser actuellement quel est le représentant exact, dans l'Est, du calcaire de Mortemer, il est déjà permis de dire qu'il est bien différent par sa faune du calcaire de Rilly ; une étude attentive des fossiles recueillis permettra de faire une assimilation plus précise.

M. Ch. **Vélain** résume ainsi les observations faites pendant l'excursion de La Frette :

Excursion de La Frette à Sannois.

A l'exception d'un faible représentant des sables de Beauchamp, la Société, dans son excursion précédente à Meudon, n'avait rien pu observer des couches comprises entre le calcaire grossier et les sables de